

INFO ÉVÈNEMENT

PASSAGE DU RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

NATURE DE L'ÉVÈNEMENT

Orléans accueille le passage du relais de la flamme olympique.

Le départ de la flamme se tiendra à 17h30, au parc Léon-Chenault. La cérémonie d'allumage du chaudron se déroulera sur l'Esplanade du Souvenir Français, à 19h30.

DATE ET LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

- Le mercredi 10 juillet

SITE DE CÉLÉBRATION

Le site de célébration sera ouvert à partir de 15h30 et fermera ses portes à 19h45.

Pour vous rendre sur le site de célébration de la flamme olympique, privilégiez les transports en commun.

Retrouvez toutes les informations sur www.orleans.fr

Renseignement : 02 38 79 25 25

CIRCULATION - STATIONNEMENT

La circulation ainsi que le stationnement seront fortement perturbés à partir du mardi 9 juillet.

LE MARDI 9 JUILLET

- Circulation et stationnement interdits sur le boulevard Alexandre-Martin, à partir de 20h

LE MERCREDI 10 JUILLET

- Circulation et stationnement interdits sur le boulevard Alexandre-Martin jusqu'à minuit.
- Stationnement interdit sur l'ensemble du parcours

La circulation sera entièrement neutralisée sur le parcours du relais de la flamme olympique, de 17h30 à 20h.

GESTION DES DÉCHETS :

Les collectes de déchets du mercredi 10 juillet, sur le boulevard Alexandre-Martin, ne seront pas assurées (ne pas sortir vos bacs sur les trottoirs), le rattrapage sera réalisé aux collectes suivantes.

Parcours de la flamme

